



Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

23 Mai 2023

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	19
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois mai, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : seize mai deux mil vingt-deux.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent (arrivé à 18h43), Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Calomine Benoît, Gouzon Jérôme (arrivé à 19h19) Lavillard Gabrielle, Crespy Benjamin (départ 22h07), Détéienne Aurélien, Sage Pascale, Paola Réaully, Céline Gaspard (départ à 20h17), Mahaut Danièle.

Absents : Crouzit Sébastien donne procuration à Laurent Auzemery, Pascal Pagnou donne procuration à Gabrielle Lavillard, Nathalie Bruyère donne procuration à Pascale Sage.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Ruaud

Objet : P.L.U. : Modification Simplifiée N°3 – Choix du prestataire informatique

Suite à l'approbation de la Modification Simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) il est nécessaire de choisir le prestataire informatique qui procédera à la mise au format CNIG du PLU modifié, ainsi qu'à la mise à jour du site GéoPortail de l'Urbanisme.

Deux prestataires ont été consultés :

- Karthéo (qui a fait le PLU de la commune) : 660 € TTC
- InfoSIG : 1 044 € TTC

Le Conseil Municipal choisit le prestataire Karthéo à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 23 Mai 2023



Mme la Maire, Béatrice Tricard

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 05 JUIN 2023



DL - BCLI - 1